



Henry[®] CM100

**Membrane de toiture et d'imperméabilisation,
liquide, élastomère et à prise rapide**

Propriétés physiques : Conforme à la norme ASTM C 836, CAN/CGSB 37.58

- Couleur	Brun	- Point d'inflammabilité en vase ouvert	>232°C (450°F)
- Teneur en solvant	0 %	- Maximum C.O.V.	< 40 grammes/litre
- Teneur en solides	97%	- Allongement de rupture (ASTM D412)	575%
- Taux d'application	<u>Avec toile de renfort</u> -Horizontale : 165 mils (4 mm) système à armature textile total -Verticale : 110 mils (2,6mm), deux couche de 55 mils (1.3mm) <u>Couche simple</u> Horizontale : 110 mils (2,6mm) Verticale : 55 mils (1,3mm)	-Reprise élastique (ASTM D412)	95%
- Pouvoir couvrant	Environ 30 pi ² /gal à 55 mils (1,3mm) 15 pi ² /gal à 110 mils (2,6mm)	- Dureté Shore 00	Min 60
- Température d'application minimale	3°C (35°F)	- Résistance au pelage après immersion dans l'eau (ASTM C836)	Réussi
- Temps de prise	à 50% h.r. 22,2°C (72°F) à 60 mils	- Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E96) Procedure B	Pellicule de 3 mm (125 mils) 70 ng/Pa m ² sec (1,3 perms)
Prise initiale	1 heure	- Craquage à basse température	Aucun craquage
Fin de prise	3 heures	Capacité de colmatage	Aucune fissuration
- Souplesse et adhérence à basse température, à -25°C (-13°F)	Aucune fissuration Aucune perte d'adhérence Aucune délamination	- Inflammabilité (mouillé)	Aucune perte d'adhérence Ininflammable

Description

Henry[®] CM100 est un composé imperméabilisant, séchant rapidement à l'humidité, exempt de solvant, élastomère et à une seule composante, conçu pour offrir une alternative d'application à froid aux systèmes de membranes caoutchoutées appliquées à chaud ou pour remplacer les systèmes conventionnels de feutre de toiture appliqué au guipon chaud ou de revêtement préformé. **Henry[®] CM100** s'applique en deux couches avec toile de renfort ou en une seule couche, et durcit en réaction à l'humidité atmosphérique pour former une membrane monolithique, caoutchoutique, robuste et étanche.

Caractéristiques

- Sans solvant
- Peut s'appliquer sur du béton fraîchement en place ou humide
- Membrane à prise rapide et s'appliquant à froid
- Ne dégage que peu d'odeur
- Membrane bitumineuse, caoutchoutée et monolithique
- Excellente adhérence à la plupart des surfaces de construction, comme le béton, la pierre, le bois, le ciment et le métal
- Sécuritaire lorsque utilisée dans des espaces confinés ou difficiles à atteindre

Utilisations

Henry[®] CM100 peut être utilisée comme membrane de toiture et comme membrane imperméabilisante sur des surfaces horizontales ou verticales. Elle présente une excellente alternative d'application à froid aux applications de membranes caoutchoutées appliquées à chaud pour les tabliers d'estrade, les garages de stationnement à étages, les tunnels, les murs de fondation, les bacs à plantes et les systèmes de toiture à membrane protégée.

Emballage

Henry Company 909 N. Sepulveda Blvd., Suite 650, El Segundo, CA 90245
Henry Company Canada, 15 Wallsend Ave., Scarborough, ON M1E 3X6
Services techniques – Tél.: (800) 486-1278 – courriel : techservices@henry.com
Henry Company est la société mère de Bakor Inc. Monsey Bakor est devenu Henry Company

Veillez consulter notre site Web www.henry.com pour y trouver les fiches techniques et signalétiques courantes.

RÉVISION: 12/06/09

Henry® CM100 est offert en contenants de 18,93 L (5 gallons US).

Henry® CM100 Membrane de toiture et d'imperméabilisation, liquide, élastomère et à prise rapide

Restrictions

La membrane **Henry® CM100** doit être protégée par un revêtement approprié, n'ayant pas été conçue pour être exposée à l'air libre de façon permanente, mais pouvant supporter, une fois durcie, la circulation légère et occasionnelle de piétons et de véhicules munis de roues en caoutchouc. Sa durée de conservation est de six (6) mois dans des contenants n'ayant pas été ouverts et qui sont entreposés dans un endroit sec.

Préparation du substrat

Les substrats acceptables sont le béton coulé en place, le béton préfabriqué, les panneaux de gypse et le contreplaqué. Traiter les joints, fissures et joints de dilatation selon les directives du devis type. Le béton léger n'est pas un substrat acceptable. Il est nécessaire de renforcer au moyen d'une toile de renfort les surfaces de béton de finition, ainsi que le béton coulé sur place des caissons métalliques ventilés. La membrane **Henry® CM100** peut être appliquée sur du béton frais. Allouer une période d'au moins 24 heures pour permettre au substrat de béton de sécher après le murissement à l'eau sur les platelages ou après avoir enlevé les coffrages.

La surface doit être suffisamment lisse. Le béton doit être fini à la taloche. Les surfaces rugueuses ont tendance à favoriser l'emprisonnement de l'air pendant l'application, ce qui peut entraîner la formation de piqûres dans la membrane imperméabilisante; de plus, ce type de surface requiert une plus grande quantité de matériau. Avant l'application de **Henry® CM100**, s'assurer que le substrat est propre, sec et exempt d'eau de ruissellement, glace, neige, givre, poussière, huile, graisse, produit de cure ou toute autre substance étrangère pouvant affecter l'adhérence de la membrane.

Application

Pour plus de détails sur l'application, consulter le devis type et les détails architecturaux du **Henry® CM100**. Pour faciliter l'application, tempérer les matériaux à température ambiante avant de les utiliser. Appliquer le matériau à l'aide d'une truelle, d'un rouleau ou d'un racloir à long manche. Le racloir ou le rouleau est l'outil par excellence pour les platelages horizontaux.

Deux systèmes peuvent être utilisés pour l'application de la membrane **Henry® CM100**. Le système renforcé à l'aide d'une toile de renfort est utilisé pour l'imperméabilisation de toitures ou de structures en sous-œuvre, comme les garages de stationnement à étages, les tabliers d'estrade, les toitures-terrasses et les applications de toiture inversée. Les systèmes à une seule couche sont utilisés pour les applications d'imperméabilisation générales, comme les murs de fondation et les bacs à plantes.

Système avec toile de renfort :

Le système avec toile de renfort consiste de deux applications de **Henry® CM100**, renforcées de toile polyester et de membrane solin **990-25** au besoin.

Application horizontale : Verser **Henry® CM100** sur le substrat à couvrir et étendre uniformément à l'aide de racloirs en caoutchouc ou de rouleaux. La première couche doit être d'une épaisseur minimale de 55 mils (1,3mm). Y noyer immédiatement la toile polyester en faisant chevaucher de 6 mm (¼ po) maximum et en pressant fermement pour obtenir un contact total. Laisser sécher cette première couche puis appliquer la deuxième couche à une épaisseur minimale de 110 mils (2,6mm). Recouvrir d'un rang de protection tels que la **Toile Filtrant GR08** ou de panneau de protection **990-31**.

Application verticale : Étendre une couche uniforme de **Henry® CM100** à l'aide d'une truelle ou d'un rouleau. Appliquer la première couche à une épaisseur minimale de 55 mils (1,3mm). Y noyer la toile polyester ou la membrane solin et presser fermement pour obtenir un contact total. Coller les chevauchements de membrane solin à l'aide de **Henry® CM100**. Laisser la première couche sécher avant d'appliquer la deuxième couche à une épaisseur minimale de 55 mils (1,3mm).

Système à une seule couche :

Le système à une seule couche consiste d'une application de **Henry® CM100** avec l'ajout de membrane solin **990-25** au besoin.

Application horizontale : Verser **Henry® CM100** sur le substrat à couvrir et étendre uniformément à l'aide de racloirs en caoutchouc ou de rouleaux. L'épaisseur minimale doit être de 110 mils. Recouvrir d'un rang de protection de **Toile Filtrant GR08** ou de panneau de protection **990-31**.

Application verticale : Étendre une couche uniforme de **Henry® CM100** à l'aide d'une truelle ou d'un rouleau, à une épaisseur minimale de 55 mils (1,3mm).

RÉVISION: 12/06/09

Henry Company 909 N. Sepulveda Blvd., Suite 650, El Segundo, CA 90245

Henry Company Canada, 15 Wallsend Ave., Scarborough, ON M1E 3X6

Services techniques – Tél.: (800) 486-1278 – courriel : techservices@henry.com

Henry Company est la société mère de Bakor Inc. Monsey Bakor est devenu Henry Company

Veillez consulter notre site Web www.henry.com pour y trouver les fiches techniques et signalétiques courantes.

Protection

S'il y a un risque que la membrane soit endommagée en cours de construction, il faut protéger les surfaces horizontales et verticales contre tout danger de perforation, à l'aide du **Panneau de drainage**, du **Panneau de protection 990-31** ou du revêtement tels que la **Toile filtrant GR08** fabriqués par **Bakor/Henry**, selon les conditions. Ne travailler qu'à partir des panneaux de protection en place.

Nettoyage

Utiliser des essences minérales ou du soya de méthyle.

Mise en garde

NE PAS DILUER. Ne pas chauffer les contenants ni les entreposer à des température supérieures à 38°C (100°F). PEUT ÊTRE DANGEREUX SI AVALÉ. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. COMMUNIQUER IMMÉDIATEMENT AVEC UN MÉDECIN. Utiliser des mesures de protection pour éviter tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec les yeux, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au moins. OBTENIR DES SOINS MÉDICAUX! GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Garantie limitée

Nous, le fabricant, garantissons seulement que le présent produit est exempt de toute défectuosité, étant donné que de nombreux facteurs susceptibles d'en influencer la performance (comme la température, la qualité de l'exécution, l'équipement utilisé et la condition préalable du substrat) sont indépendants de notre volonté. Nous remplacerons sans aucuns frais tout produit avéré défectueux dans les douze (12) mois suivant l'achat de ce dernier, pourvu qu'il ait été appliqué conformément à nos directives écrites et aux usages recommandés. La preuve d'achat doit être fournie. STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : la présente garantie limitée TIENT LIEU DE toute autre garantie expresse ou implicite y compris mais non de façon limitative toute garantie implicite de QUALITÉ MARCHANDE ou pour un motif particulier. Nous, le fabricant n'avons aucune autre responsabilité, y compris les dommages indirects ou consécutifs provenant de toute défectuosité ou tout délai causé par le remplacement dudit produit ou autre. <>